

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2024

L'AN 2024, le 04 DECEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**MM. GRZELICZAK, Président, et RAMPERLBERG, Vice-Président.
MM. CREMONT et LIEZ, Mme MARICOT et M. MUZART, Administrateurs.**

Excusé : M. DELHAYE, Administrateur.

**Assistés de : MM. DOURLLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.
Mme BEGAT, M. COLARD et Mme MOINAT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.**

Début de séance à 09 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZELICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

VENTE D'UN LOGEMENT – CANDIDATURE ACQUEREURS

Dans le cadre de son Plan Stratégique du Patrimoine, le Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne, lors de sa réunion du 15 décembre 2023, a décidé de poursuivre la vente de logements.

Il est demandé au bureau de se prononcer sur la candidature d'acquéreur suivante :

LAON - 17 RUE TURPIN

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 99 900 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 89 m².

Ce logement, vacant depuis le 10 septembre 2023, a fait l'objet d'une précédente attribution mais les candidats se sont rétractés. L'Opal a reçu une nouvelle candidature.

Il s'agit de [redacted] locataires parc social,
[redacted] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de
99 900 €, au titre de résidence principale.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise la
vente du logement ci-dessus aux prix et conditions proposés.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

